

Le rapprochement des Eglises chrétiennes a été amorcé il y a près d'un siècle. Interview d'un spécialiste

L'œcuménisme toujours en mutation

« MARIE DESTRAZ, PROTESTINFO »

Religion » Les chrétiens du monde entier célèbrent la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens jusqu'à samedi. Un siècle après les prémices de l'œcuménisme, les Eglises chrétiennes sont-elles parvenues à une unité? Interview de Joachim Negel, théologien catholique et directeur de l'Institut d'études œcuméniques à l'Université de Fribourg.

En quoi l'œcuménisme a-t-il changé depuis sa création il y a près d'un siècle?

Joachim Negel: Aujourd'hui, les Eglises protestantes et catholiques historiques en Suisse ne peuvent plus se payer le luxe de poursuivre des disputes qui ont hanté les deux dernières générations, entre autres sur la question d'une hospitalité eucharistique mutuelle (l'accès à la communion, la perception de cette dernière différenciant entre catholiques et protestants, ndr). Le contexte a profondément changé. Les désaccords doctrinaux et confessionnalistes paraissent dérisoires dans une société de plus en plus éloignée des questions religieuses.

Quelle voie emprunte alors aujourd'hui l'œcuménisme?

Il s'agit de parvenir à faire face à une situation problématique commune: l'enjeu de la religion dans une société sécularisée. Les Eglises font partie de la société et de la culture, elles se questionnent donc sur la façon de vivre leur confession de foi chrétienne dans une société post-chrétienne, post-séculaire et post-ecclésiale. Et la question n'est pas résolue.

Pourquoi les Eglises ont-elles cherché, à l'époque, à faire front commun?

Avec la Grande Guerre de 1914-1918, on a assisté à une guerre féroce entre des nations qui se prétendaient chrétiennes. Cela a provoqué un effroi éveillant des questions chez les responsables des Eglises européennes: si nous sommes frères et sœurs de foi, pourquoi cette foi n'a-t-elle pas empêché de telles atrocités? Que fait-on de faux? Faudrait-il que l'on fasse connaissance les uns avec les autres?



« Les Eglises font partie de la société et de la culture », rappelle Joachim Negel. Charly Rappo

Concrètement, comment l'œcuménisme s'est-il mis en place?

C'est dans les années 1920 que le Mouvement du christianisme pratique, d'inspiration luthérienne, et la Commission foi et

constitution (Faith and Order), initiée par les anglicans, voient le jour. Le premier groupe s'attache à la question de l'union à travers l'action concrète et la lutte pour une société plus juste et le second se penche sur les questions doc-

trinales. Ils fusionneront pour donner naissance au Conseil œcuménique des Eglises en 1948. Situé à Genève, il est aujourd'hui un instrument politique permettant les échanges entre les Eglises occidentales et

orientales. Avec la Seconde Guerre mondiale, également, des résistances se créent et des rassemblements voient le jour face au totalitarisme politique.

Il y a donc un parallèle avec la situation actuelle: l'exigence du contexte qui est plus grande que de petites disputes et pousse les chrétiens à se rassembler.

C'est dans les années 1960 que le mouvement connaît finalement son succès...

Il prend de la vitesse avec le concile Vatican II (1962-1966), qui se voulait dès le premier jour «œcuménique». Il est le symbole de l'ouverture de l'Eglise catholique au monde moderne mais aussi aux autres Eglises. Les années 1970-1980 sont synonymes de grandes déclarations officielles communes. Et en 1999 à Augsburg, en Allemagne, l'Eglise catholique et deux fédérations protestantes, rejointes ensuite par d'autres, signent une déclaration sur la justification par la foi, qui précise que l'humain est sauvé par la grâce de Dieu. Elle clôturait un grand questionnement qui était une des pierres d'achoppement entre les différentes traditions.



«Les questions doctrinales restent importantes»

Joachim Negel

Mais en 2000, le cardinal Joseph Ratzinger, à l'époque préfet de la Congrégation pour la foi à Rome, a freiné beaucoup de ces espérances. Il a déclaré dans le document *Dominus Iesus* entre autres, que les Eglises de type protestant manqueraient des spécificités ecclésiales nécessaires pour être de vraies Eglises: à savoir la succession apostolique des évêques et le caractère sacramen-

tel du ministère. Malgré le consentement que d'autres réflexions de ce document ont trouvé chez maints théologiens protestants, cette déclaration, sur le plan œcuménique, a provoqué une déception considérable.

L'œcuménisme ne s'attache donc plus à gommer ou à trouver des accords doctrinaux?

Il y a toujours la possibilité de mettre le focus sur ce qui sépare, on est ainsi séparé, mais conscient de ce qui nous rassemble. On peut aussi choisir de mettre le focus sur ce qui nous rassemble, tout en restant conscient de ce qui nous sépare. Les questions doctrinales restent importantes, car si on ne trouve pas de solution au rapprochement œcuménique, celui-ci est bâti sur du sable. Mais les questions auxquelles on est incapable de répondre disparaissent dans l'urgence. Dans la pratique pourtant, le rapprochement des communautés et des gens se réalise.

En quoi l'œcuménisme est-il aujourd'hui encore une nécessité?

Nos paroisses, ou plutôt une certaine forme de vie paroissiale, meurent. Je le dis avec tristesse, car des choses admirables ont été faites par le passé. La vie sociale d'un village passait par la vie paroissiale. Ce n'est plus le cas. Les engagements sociaux et caritatifs se perdent par la force des choses. Quant aux aumôneries communes entre protestants et catholiques par exemple au sein des hôpitaux, des prisons ou de l'armée, elles font face à une pluralité de confessions. Parfois, dans les hôpitaux, les patients cherchent juste à avoir une présence à leur côté. Il s'agit donc de s'organiser autrement et de tenir compte de l'exigence économique aussi. Mais l'avenir est bien dans l'œcuménisme.

Depuis 1908, les chrétiens continuent d'ailleurs de se rassembler pour une semaine de prière pour l'unité chrétienne...

La Semaine de l'unité chrétienne a survécu, mais elle a perdu l'enthousiasme qui l'anima à l'époque. Elle reste pourtant un événement symbolique. La laisser tomber enverrait d'ailleurs un signal négatif. »

ECUBLENS

SORTIE DE ROUTE

Vendredi vers 21 h 30, un élève conducteur de 27 ans, circulant de Carrouge vers Ecublens sans être accompagné, a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route de Mézières, alors qu'il conduisait sous l'effet de l'alcool. La voiture s'est déportée sur la droite avant de terminer sa course contre un arbre en contrebas d'un talus. Légèrement blessé, le conducteur a été conduit à l'hôpital. Une interdiction de conduire lui a été ordonnée, indique la police. MT

Un gérant se moque des interdictions

Justice » Le gérant d'une entreprise sarinoise est puni pour avoir utilisé un terrain agricole pour ses activités de traitement de matériaux d'excavation.

Malgré quatre interdictions, de plus en plus affirmées, l'associé-gérant sarinois d'une entreprise de transports, concassage, recyclage et vente de matériaux pierreux et terreux a utilisé un terrain agricole à Misery-Courton pour ses activités de traitement de matériaux d'excavation. Après y avoir goudronné

une partie de son terrain, il y a installé une imposante machine de lavage et de triage et l'a utilisée. Sans autorisation naturellement: celle-ci n'aurait jamais été accordée en zone agricole, et en toute illégalité.

Très fier de cette installation, l'entreprise la présentait, en photos et vidéos sur les réseaux sociaux.

Averti après neuf mois de fonctionnement de l'interdiction de poursuivre son exploitation, l'homme a impertur-

bablement continué son activité malgré trois nouvelles décisions, de plus en plus précises et autoritaires.

6000 francs

Le montant de l'amende que l'entrepreneur devra payer

La police cantonale a pu le vérifier au cours de huit visites sur place.

Finalement, un an après la première notification et 18 mois après le début de l'exploitation, la machine judiciaire s'est mise en marche.

Dans une ordonnance pénale récente, le Ministère public fribourgeois a condamné l'entrepreneur trop entreprenant à une amende de 6000 francs et au paiement à l'Etat d'une créance compensatrice de 10000 francs, afin de récupérer le bénéfice réalisé au mépris de la légalité et des multiples interventions de l'autorité. » ANTOINE RÜF

Un automobiliste flashé à 143 km/h

Wallenried » Mesuré par un radar à 143 km/h sur la route principale (limitée à 80) reliant Courtepin à Courlevon samedi vers 16 h 35, un automobiliste de 25 ans a été interpellé par la patrouille à Morat puis emmené au poste.

Auditionné en présence d'un avocat, le chauffard s'est vu retirer son permis de conduire sur-le-champ et sera dénoncé au Ministère public. Son véhicule a en outre été séquestré, communique la police. » MRZ